



haute vallée

Le syndicat d'aménagement hydraulique va traiter 43 km de cours d'eau



Les membres du Syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude se sont dernièrement réunis, afin de voter le budget annuel et programmer le déroulement des actions futures.

Le président, Pierre Bardies, a présenté les actions 2017 ainsi que les cours d'eau qui seront prochainement traités.

Ces opérations sont inscrites dans un plan pluriannuel de gestion de Ripisylve (PPGR) Aude amont 2015-2019. Ce plan de gestion a pour objectif de définir les actions du syndicat sur cinq ans.

Cette année, le syndicat traitera 43 kilomètres de cours d'eau sur les communes de : Alet-les-Bains, Saint Jean de Paracol, Rouvenac, Fa, Mazerolles, Gramazie, Antugnac, Montazels, Cazilhac, Carcassonne, Couffoulens, Palaja, Cazilhac, Lavalette, Cavanac, Carcassonne, Trèbes.

Recharge sédimentaire sur trois communes

Le syndicat prévoit d'intervenir sur les atterrissements dévégétalisés de trois communes : Montazels, Couiza et Luc sur Aude. Il s'agira de disperser les matériaux dans le lit afin de procéder à la recharge sédimentaire.

En parallèle des travaux, le syndicat équipera son équipe rivière qui intervient depuis le 1er janvier sur le territoire du syndicat, et réalisera une salle de réunion dans les locaux du pôle Rivière.

Suite à l'extension du périmètre, en fin d'année dernière, portant le syndicat de 120 à 158 communes, le comité a désigné un vice-président supplémentaire Bernard Calvet, de Leuc, et deux membres pour siéger au bureau syndical : Jean Régis Guichou de Couffoulens, et Jean-Claude Vaissière de Serres. Pierre Durand, vice-président du syndicat a présenté le compte administratif 2016 qui relève un excédent de clôture de 111 751, 74 €.

Le budget primitif 2017 a été voté à l'unanimité. Il s'équilibre en recettes et dépenses à 1 957 288 €.